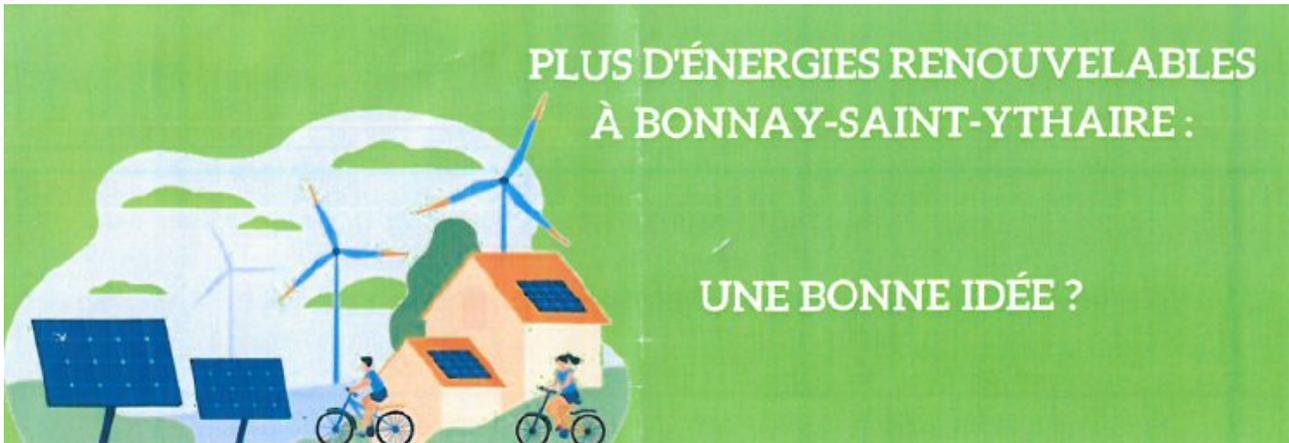


# Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) Consultation des habitants de Bonnay-Saint-Ythaire



Un questionnaire a été distribué dans chaque foyer en même temps que « L'écho des Cadoles » de fin décembre 2023 avec indication de le remettre en mairie avant le 10 janvier suivant. A noter qu'une réunion publique sur le sujet a été organisée pendant ce délai, le samedi 6 janvier.

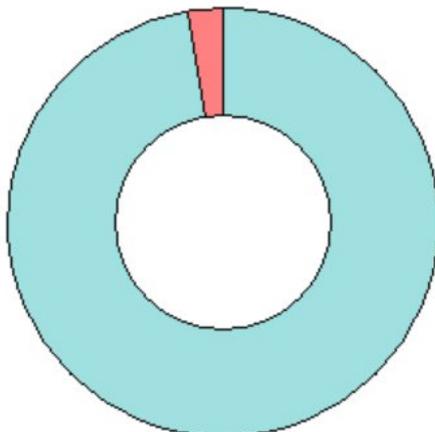
Trente neuf questionnaires ont été retournés dont les réponses sont présentées ci-dessous.

## 1 - Appréciation générale de la démarche « ZAER »

**Accélérer la production d'énergie renouvelable à Bonnay-Saint-Ythaire est-ce une bonne idée pour vous ?**

Taux de réponse : 97%

Oui	37
Non	1
Sans opinion	0
<b>Total</b>	<b>38</b>



La quasi totalité des répondants soutiennent le fait de définir des ZAER au niveau de la commune.

### Pourquoi ?

Taux de réponse : 56%

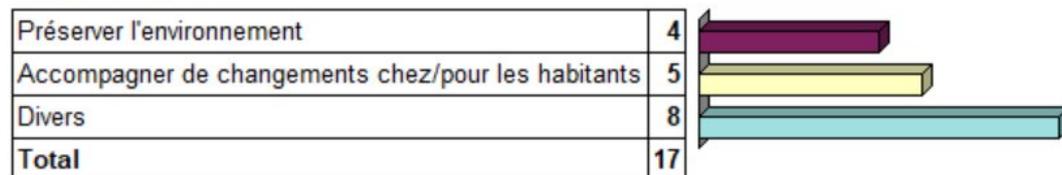
Besoin de décarboner/maîtriser l'énergie	13
Pour préserver le futur	7
Divers	3
Projet pas crédible	1
<b>Total</b>	<b>24</b>

Les personnes ayant répondu sont très largement convaincues du besoin d'opérer des changements au point de vue énergétique et en particulier de décarboner la production et de mieux la maîtriser : « *Permettre une meilleure répartition de la production d'énergie, reprendre le contrôle sur la production et avoir des retombées économiques sur le territoire* ». Plus

largement il s'agit d' « *agir plutôt que subir* » pour préserver le futur, « *pour l'avenir de la planète* ».

## Avez-vous des suggestions à partager avec les élus ?

Taux de réponse : 44%



Les demandes principales concernent les précautions à prendre pour préserver l'environnement (« Pour toutes les énergies aucun arbre ne devra être coupé » ; « Attention à ne pas défigurer un paysage, des zones naturelles pour subvenir aux besoins de gros consommateurs en zone urbaine ») et par ailleurs que cette démarche soit proche des habitants en apportant aides, soutien, compréhension du sujet : « Si ça s'accompagne d'une démarche de formation et d'information des habitants et de réflexion précise sur les leviers pour diminuer les consommations et augmenter l'efficacité des équipements » ; « Il faut que l'intensification du déploiement des énergies renouvelables s'accompagne le dispositif humain et financier important de la part de l'État ».

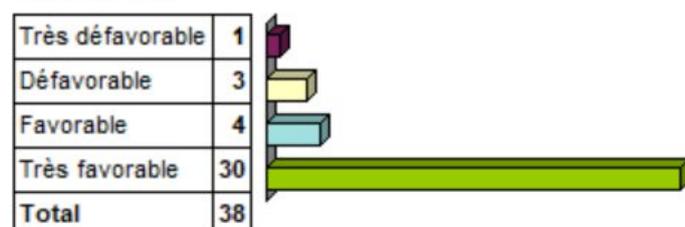
## 2 – Appréciations pour chaque type d'énergie pour laquelle une ZAER est proposée

**Sur une échelle de 1 (Pas du tout favorable) à 10 (Tout à fait favorable) quelles énergies renouvelables faut-il favoriser à Bonnay-Saint-Ythaire ?**

### 2.1 – L'énergie solaire ?

#### Favoriser l'énergie solaire

Taux de réponse : 97%  
Moyenne = 9,0

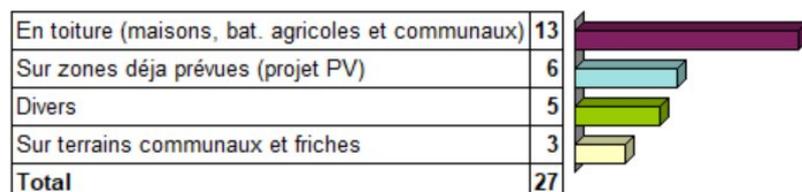


Les réponses sont très largement favorables au déploiement d'installations de production d'énergie solaire.

Les questions suivantes apportent des précisions sur les zones qui sont considérées comme propices ou pas.

#### Y a-t-il des zones de la commune ou cette énergie devrait être déployée en priorité ?

Taux de réponse : 49%



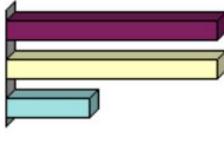
Les installations en toiture sont privilégiées que l'on pense aux bâtiments agricoles ou à ceux de la commune ou encore à l'ensemble des toitures des maisons d'habitation bien exposées : « en priorité sur les toitures des bâtiments communaux et agricoles » ; « Chaque maison

devrait avoir le droit d'en installer sur son toit ou son jardin ». En second lieu les surfaces déjà retenues pour le projet de PV au sol de la commune sont validées dans plusieurs réponses : « les zones naturelles déjà pressenties pour un parc PV au sol ».

## Y a-t-il des zones de la commune où cette énergie ne doit pas être déployé selon vous ?

Taux de réponse : 28%

Sur terres agricoles et/ou à protéger écologiquement	5
Dans les lieux appréciés (patrimoine, paysage, ...)	5
Divers	2
<b>Total</b>	<b>12</b>



Les principales réserves concernant les installations d'énergie solaire sont tournées vers la protection des terres agricoles (« *Sur les terrains agricoles* » ; « *Pas d'agrivoltaïque,*

*il y a trop d'impact négatif pour l'activité agricole* ») ou des lieux les plus appréciés de la commune pour leur vue sur le paysage ou le patrimoine : « *Dans les lieux naturels très appréciés : Chassignot, la Roche, les espaces naturels non encore urbanisés* » ; « *proscrire au maximum les panneaux sur une toiture en tuile de bâtiment anciens* ».

## 2.2 – L'énergie éolienne ?

### Favoriser l'énergie éolienne

Taux de réponse : 100%

Moyenne = 2,8

Très défavorable	27
Défavorable	4
Favorable	5
Très favorable	3
<b>Total</b>	<b>39</b>



L'installation d'éoliennes est largement rejetée en particulier en raison d'un projet ancien qui avait créé des tensions sur la commune (« *à exclure sur toute la commune au risque de conflits. Solution inadaptée et risquée* »).

Les motifs "classiques" de rejet sont aussi évoqués : « *Aucune. Pas assez de vent, trop de contraintes paysagères, destruction du sol, accès, raccordement..* ».

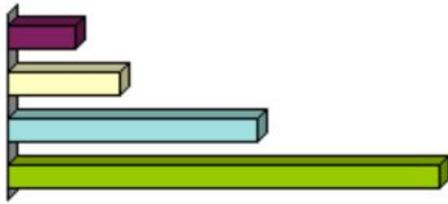
## 2.3 – Le bois (réseau de chaleur, chaufferie bois) ?

### Favoriser le bois énergie

Taux de réponse : 97%

Moyenne = 7,6

Très défavorable	3
Défavorable	5
Favorable	11
Très favorable	19
<b>Total</b>	<b>38</b>



Les réponses sont assez favorables à ce que des installations de chauffage au bois associées à un (des) réseaux de chaleur soient prévues pour alimenter les bâtiments communaux, au moins au bourg de Bonnay (« *En centre bourg pour relier les bâtiments*

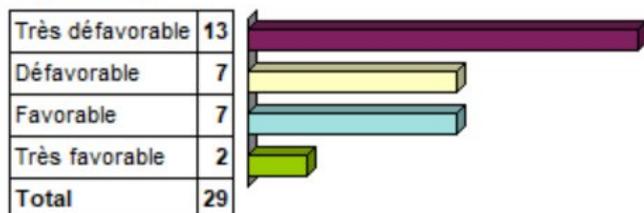
*communaux* » ; « *Préférer en chaufferie collective et uniquement avec des bois gérés durablement* ».

Une partie des répondants font le lien avec les affouages en exprimant parfois des craintes sur la capacité de la forêt à supporter de nouveaux prélèvements : « *Subissant les assauts de sécheresse à répétition la forêt se dégrade ; elle est exploitée par les affouagistes particuliers et aussi à l'abandon* » ; « *installation coûteuse et approvisionnement qui risque d'épuiser les réserves locales* ».

## 2.4 – La méthanisation ?

### Favoriser la méthanisation

Taux de réponse : 74%  
Moyenne = 3,8



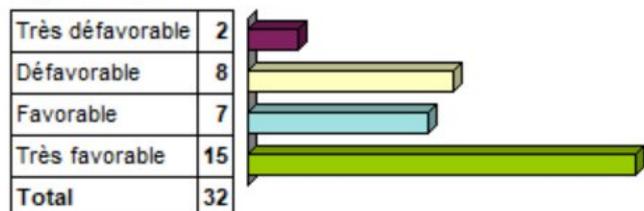
cette technique et au fait quelle soit associé à la commune : « Selon nos informations : risques de pollution olfactive et de la nappe phréatique » ; « Plutôt à l'échelle intercommunale ».

Beaucoup y sont défavorables et mettent en avant le manque de productions organiques locales pourtant nécessaires aux méthaniseurs. (« Les méthaniseurs doivent être placés dans des zones où une production de matière organique est suffisante »). Plus largement des craintes sont exprimées par rapport à

## 2.5 – La géothermie ?

### Favoriser la géothermie

Taux de réponse : 82%  
Moyenne = 7,3



installation en surface est vue positivement et même réclamée : « Chaque résident devrait avoir le droit d'utiliser la géothermie pour chauffer son habitation principale ou secondaire » ; « Ma [technique] préférée : invisible et à température constante. A mettre près des bâtiments concernés sachant qu'aucun grand arbre ne pourra être planté dans cette zone. ». Les quelques réserves concernent la nature des sols pas toujours propices sur la commune (« Les zones rocheuses sont difficilement compatibles avec la géothermie ») et par ailleurs le coût des installations : « Une aide pour une géothermie moins chère pour chacun ».

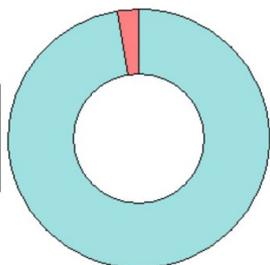
L'idée de favoriser la géothermie est plutôt bien acceptée, sachant que deux techniques sont évoquées, en surface ou en profondeur (« Deux conditions sont nécessaires soit surface de terrain suffisante soit forage possible à proximité de bâtiment. »). La possibilité pour les particuliers de s'équiper de PAC avec une

## 3 – Synthèse

Accélérer la production d'énergie renouvelable à Bonnay-Saint-Ythaire est-ce une bonne idée pour vous ?

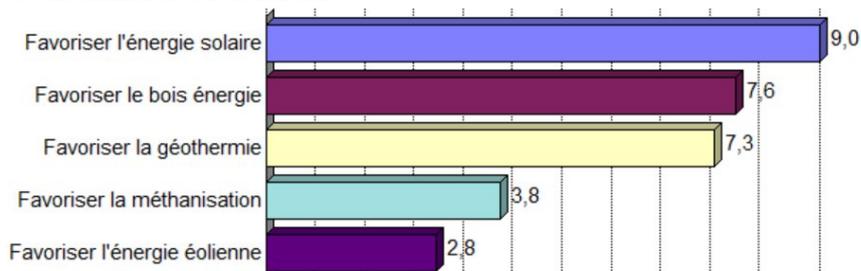
Taux de réponse : 97%

Oui	37
Non	1
Sans opinion	0
<b>Total</b>	<b>38</b>



### Ensemble des propositions

Moyenne des réponses pour chaque énergie proposée.  
1 : Très défavorable - 10 : Très favorable



Globalement la démarche menant à définir des ZAER est largement approuvée par les habitants ayant participé à la consultation. Ils sont très favorables au déploiement d'installations solaires, approuvent le développement de chaufferies bois pour les installations communales, souhaitent que la géothermie soit favorisée. Par contre, ils rejettent assez fortement l'idée de voir des éoliennes ou des méthaniseurs s'installer localement.